

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: Contec Hydrogen Peroxide Biocidal Product Family

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0027735-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0027735-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	2
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta SPC 1	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	3
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	11
6. Autres informations	12
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	12

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

Contec Hydrogen Peroxide Biocidal Product Family

1.2. Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Contec Europe
	Adresse	ZI Du Prat Avenue Paul Duplaix 56000 Vannes France
Numéro de l'autorisation	EU-0027735-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0027735-0000	
Date de l'autorisation	31/07/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	30/06/2032	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Contec Inc.,
Adresse du fabricant	525 Locust Grove, 29303 Spartanburg, États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	Unit 6A, Wansbeck Business Park, Rotary Parkway, NE63 8QW Ashington, Royaume-Uni

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Solvay Chemicals International
Adresse du fabricant	Rue Ransbeek 310, 1120 Brussels, Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue Solvay 39, B-5190 Jemeppe-sur-Sambre, Belgique
	Via Piave 6, Rosignano Solvay, I-57013 Livorno, Italie
	Köthensche Strasse 1-3, D06406 Bernburg, Allemagne
	Baronet Road, WA4 6HA Warrington, Royaume-Uni
	Yrjönojentie 2, 45910 Voikkaa, Finlande
	Rua Eng. Clement Dumoulin, P-2625-106 Povoá de Santa Iria, Portugal

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	6,67 - 6,67

2.2. Type(s) de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta SPC 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	6,67 - 6,67

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter un équipement de protection du visage/ des yeux..

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n°1 - Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette sur une lingette pour salle blanche pour répartir le produit sur la surface intérieure des isolateurs et des systèmes de barrière à accès restreint ('RABS')

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

/

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: /
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: /

Nom scientifique: /
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: /

Nom scientifique: /
Nom commun: Fungi
Stade de développement: /

Domaine d'utilisation

Intérieur

Dans les isolateurs et les RABS en salle blanche : désinfection des surfaces dures/non poreuses. N'est pas adapté à un usage professionnel dans un établissement hospitalier.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Vaporiser le produit sur une lingette pour salle blanche utilisée pour répartir le produit sur la surface.

Description détaillée:

/

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: /
Dilution (%): Aucune dilution - le produit est prêt à l'emploi ('RTU')
Nombre et fréquence des applications:

Produit prêt à l'emploi actif contre les bactéries avec un temps de contact de 15 min, et contre les levures et champignons avec un temps de contact de 30 min à température ambiante (~ 20 °C).

La fréquence d'application est spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur.

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon pulvérisateur à gâchette réglable en polyéthylène haute densité ('PEHD') de 1L scellé avec un sac extérieur en polyéthylène.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Vaporiser le produit sur une lingette pour salle blanche à l'intérieur de l'isolateur ou du RABS et l'utiliser pour appliquer le produit sur la surface à désinfecter. S'assurer que toute la surface est visiblement humide pendant le temps de contact : 15 minutes pour les bactéries et 30 minutes pour les levures et champignons. Ne pas utiliser plus de 50 ml de produit/m². Il est important que le produit biocide soit appliqué uniformément. Pour les surfaces visiblement souillées, les nettoyer avant désinfection.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Éviter le transfert main-œil.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n°2 - Application par versement dans un récipient et utilisation d'une lingette ou d'une serpillière pour salle blanche pour répartir le produit sur la surface intérieure des isolateurs et des RABS

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: / Nom commun: Bacteria Stade de développement: / Nom scientifique: / Nom commun: Yeasts Stade de développement: / Nom scientifique: / Nom commun: Fungi Stade de développement: /
Domaine d'utilisation	Intérieur Dans les isolateurs et les RABS en salle blanche : désinfection des surfaces dures/non poreuses. N'est pas adapté à un usage professionnel dans un établissement hospitalier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Verser le produit dans un récipient adapté puis le répartir sur la surface avec une lingette ou une serpillière pour salle blanche. Description détaillée: /
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: / Dilution (%): Aucune dilution - le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi actif contre les bactéries avec un temps de contact de 15 min, et contre les levures et champignons avec un temps de contact de 30 min à température ambiante (~ 20 °C). La fréquence d'application est spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD avec bouchon inviolable de 0,5, 1 et 5 l scellé dans un sac extérieur en polyéthylène.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Verser le produit dans un récipient adapté à l'intérieur de l'isolateur ou du RABS et utiliser une lingette ou une serpillière pour salle blanche pour appliquer le produit sur la surface à désinfecter. S'assurer que toute la surface est visiblement humide pendant le temps de contact : 15 minutes pour les bactéries et 30 minutes pour les levures et champignons. Ne pas utiliser plus de 50 ml de produit/m². Il est important que le produit biocide soit appliqué uniformément. Pour les surfaces visiblement souillées, les nettoyer avant désinfection.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Éviter le transfert main-œil.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation n°3 - Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette sur une lingette pour salle blanche pour répartir le produit sur la surface dans les salles blanches

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

/

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: /
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: /

Nom scientifique: /
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: /

Nom scientifique: /

	Nom commun: Fungi Stade de développement: /
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces dures et non poreuses en salle blanche. N'est pas adapté à un usage professionnel dans un établissement hospitalier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Vaporiser le produit sur une lingette pour salle blanche utilisée pour répartir le produit sur la surface. Description détaillée: /
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: / Dilution (%): Aucune dilution - le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi actif contre les bactéries avec un temps de contact de 15 min, et contre les levures et champignons avec un temps de contact de 30 min à température ambiante (~ 20 °C). La fréquence d'application est spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon pulvérisateur à gâchette réglable en PEHD de 1L scellé avec un sac extérieur en polyéthylène.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Vaporiser le produit sur une lingette pour salle blanche et l'utiliser pour appliquer le produit sur la surface à désinfecter dans la salle blanche. S'assurer que toute la surface est visiblement humide pendant le temps de contact : 15 minutes pour les bactéries et 30 minutes pour les levures et champignons. Ne pas utiliser plus de 50 ml de produit/m². Il est important que le produit biocide soit appliqué uniformément. Pour les surfaces visiblement souillées, les nettoyer avant désinfection.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le produit doit uniquement être utilisé pour la désinfection de petites surfaces.
Porter des protections oculaires lors de la manipulation du produit.
Pour une utilisation dans les salles blanches, des contrôles techniques/d'ingénierie adéquats pour éliminer les résidus en suspension dans l'air sont obligatoires, par exemple par la ventilation de la pièce ou par aspiration localisée ('LEV'). Une ventilation minimum de 360/h est requise pour les salles blanches lorsque le produit est appliqué.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation n°4 - Application par versement dans un récipient et utilisation d'une lingette ou d'une serpillière pour salle blanche pour répartir le produit sur les surfaces dans les salles blanches

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

/

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: /
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: /

Nom scientifique: /
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: /

Nom scientifique: /
Nom commun: Fungi
Stade de développement: /

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfection des surfaces dures et non poreuses en salle blanche.
N'est pas adapté à un usage professionnel dans un établissement hospitalier.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Verser le produit dans un récipient adapté puis le répartir sur la surface avec une lingette ou une serpillière pour salle blanche

Description détaillée:

/

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: /

Dilution (%): Aucune dilution - le produit est prêt à l'emploi.

Nombre et fréquence des applications:

Produit prêt à l'emploi actif contre les bactéries avec un temps de contact de 15 min, et contre les levures et champignons avec un temps de contact de 30 min à température ambiante (~ 20 °C). La fréquence d'application est spécifique au site et aux besoins de

	l'utilisateur.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD avec bouchon inviolable de 0,5, 1 et 5 l scellé dans un sac extérieur en polyéthylène.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Verser le produit dans un récipient adapté et utiliser une lingette ou une serpillière pour salle blanche pour appliquer le produit sur la surface à désinfecter dans la salle blanche. S'assurer que toute la surface est visiblement humide pendant le temps de contact : 15 minutes pour les bactéries et 30 minutes pour les levures et champignons. Ne pas utiliser plus de 50 ml de produit/m². Il est important que le produit biocide soit appliqué uniformément. Pour les surfaces visiblement souillées, les nettoyer avant désinfection.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le transfert du produit doit se faire uniquement dans des locaux ventilés (avec au moins 3 renouvellements d'air/h).

Il est nécessaire de porter des protections oculaires lors de la manipulation du produit.

Pour une utilisation dans les salles blanches, des contrôles techniques/d'ingénierie adéquats pour éliminer les résidus en suspension dans l'air sont obligatoires, par exemple par la ventilation de la pièce ou par LEV. Une ventilation minimum de 360/h est requise pour les salles blanches lorsque le produit est appliqué.

Si le produit est appliqué par essuyage, la désinfection doit être limitée à une petite zone.

Lors de l'utilisation du produit avec une serpillière pour désinfecter les sols ou d'autres grandes surfaces dans les salles blanches, des mesures supplémentaires d'atténuation des risques doivent être envisagées :

- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire pour l'utilisateur professionnel et tout autre personnel présent dans la salle. Il est nécessaire de porter au moins un respirateur à adduction d'air filtré avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque complet avec filtre combiné gaz/P2 (type de filtre (lettre code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Tout le personnel doit quitter la pièce après avoir passé la serpillière.
- Des contrôles techniques ou d'ingénierie pour éliminer les résidus en suspension dans l'air sont obligatoires (par exemple, par ventilation ou par aspiration localisée) avant que les professionnels ne soient autorisés à pénétrer dans les zones traitées après désinfection de grandes surfaces. Surveiller la concentration dans l'air et s'assurer qu'elle est en-dessous de la valeur limite (1,25 mg/m³) avant que les professionnels ne reviennent dans la zone traitée.

[]

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter la rubrique sur les consignes générales d'utilisation.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Consulter les consignes spécifiques à l'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

Provoque une sévère irritation des yeux. Aucun autre risque pour la santé n'est connu ou attendu dans des conditions normales d'utilisation.

CONSIGNES DE PREMIERS SOINS

EN CAS D'INHALATION : En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Faire boire la personne exposée si elle est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau. En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer les yeux à l'eau. Retirer les lentilles de contact, si la victime en porte et si elles

sont faciles à retirer. Continuer à rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Éviter le rejet dans l'environnement.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'élimination de cet emballage doit toujours être conforme à la législation sur l'élimination des déchets et aux exigences des autorités locales régionales.
Ne pas rejeter le produit non utilisé dans les sols, les cours d'eau, les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans un endroit sec et bien aéré et protéger des dommages et de la lumière directe du soleil.
Stocker dans des réservoirs de stockage en vrac adaptés ou dans le récipient d'origine bien ventilé.
Conserver le récipient bien fermé.
Ne pas exposer au gel.
Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

Sans objet

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Contec HydroPure	Marché: EU
Contec Sterile HydroPure	Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0027735-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	6,67
